

CROSS Droguerie, spécialités pharmaceutiques.
PARFUMERIE, articles de Paris, Etc.

MERCREDI 26 DECEMBRE 1894

ANNONCES NOUVELLES
Oil Highland Whiskies.
Demande.
Cour Supérieure—O. Jobin.
Académie de Musique.
Escomptes—J. Moore.

M. Beemer est au Château.

La contestation de l'élection de West Wellington, Ont., est fixée au 15 janvier.

Le courrier d'Europe nous apporte, ce matin, une nouvelle lettre intéressante de notre correspondant romain.
Nous la publions demain.

Le gouvernement du Manitoba a décidé de ne plus accorder d'argent pour l'entretien de la résidence du lieutenant-gouverneur.

Nous publions demain une intéressante chronique où notre correspondant nous signale tout particulièrement à l'attention de nos lecteurs.

Le parlement impérial se réunira définitivement le 5 février.

Le gouvernement Roseberry devra faire des concessions au parti irlandais s'il veut échapper au désastre.

Les listes électorales pour Québec-Ouest et Québec-Centre sont déjà prêtes.

Amateurs vous donnez vos noms pour les listes avant qu'elles soient transmises au Greffier en Chancellerie à Ottawa.

C'est ce que nous avons fait nous-même ce matin.

Certains de nos confrères de Montréal poussent bien loin le mauvais vouloir à l'égard de l'Électeur. On dirait presque de la jalousie.

Seulement, il n'est pas beau de le laisser voir au point de supprimer jusqu'au nom de l'Électeur des communications qu'on nous envoie et qui nous avaient été adressées particulièrement.

Le démarquage poussé à ses limites indique trop la malice pour que nous le passions sans silence.

Grande convention des sociétés de secours mutuels

A SAINT-HYACINTHE

QUESTIONS IMPORTANTES DEBATTUES

Compte-rendu complet

(Dépêche spéciale à l'Électeur)

St-Hyacinthe, 26 déc. 1894.

Un grand nombre des sociétés de secours mutuels de la province ont répondu à l'appel de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe.

En voici la liste aussi complète que j'ai pu me la procurer :

De Québec : M. Joseph Dussault, président de la société Bienveillante de St-Roch ; M. Daphin Marsan, de l'Union St-Joseph de St-Sauveur ; M. Georges Belleville, de l'Union St-Joseph de St-Jean-Baptiste de Québec ; M. Joseph Beauchamp, président de l'Union St-Joseph de St-Roch.

De Beauport : M. Isidore Tessier dit Laplante, président de l'Union St-Joseph de Beauport ; M. Ed. Cléophas Giroux, secrétaire.

De Hull : M. Berthiaume, président de l'Union St-Joseph ; M. Elphège Boncher, de l'Union St-Thomas de Sherbrooke ; M. E. C. Gauthier.

De Valleyfield : M. Joseph Boyer, vice-président de la société St-Jean-Baptiste ; M. Étienne Lévesque, président de l'Union St-Joseph de St-Jean-Baptiste ; M. Dr J. S. Lussier, ex-président de la société St-Jean-Baptiste ; M. J. M. Gindon, des Forestiers Catholiques.

Drummondville : M. D. Benoit, président de l'Union St-Joseph ; M. C. Champeigne, M. E. Champagne.

De St-Jean : M. J. O. Dussault, de l'Alliance Nationale ; M. L. J. O. Papineau, M. L. E. McRin, président de l'Union St-Pierre ; M. L. G. Tobillard, secrétaire de la société de protection des malades ; M. Dr J. S. Lussier, de l'Alliance Nationale ; M. Charles Hébert, commissaire-ordonnateur de la société des Artisans ; M. Napoléon Théoret, censeur ; M. N. Lachance, directeur ; M. Joseph Contant, de l'Union St-Joseph ; M. Pascal Leclerc, de l'Union St-Joseph ; M. Jean-Baptiste, de l'Union St-Joseph ; M. St-Henri de Montréal ; M. J. B. Trudeau, vice-président de l'Union St-Joseph ; M. C. Denis, président de la société St-Jean-Baptiste.

St-Simon : M. N. Gaudet, président de l'Union St-Joseph.

Contrecoque : M. F. Cartier, de la société St-Jean-Baptiste de bienfaisance.

Trois Rivières : M. C. Dupont Hébert, de l'Union St-Joseph.

St-Rémi : M. D. Mouette, de la société St-Jean-Baptiste.

La première réunion a eu lieu lundi soir dans les salles de l'Union. Séance préparatoire, présentation des lettres de créance, etc.

Hier après-midi a eu lieu la convention proprement dite. Mgr Deslauriers, coadjuteur de Sa Grandeur Mgr Moreau, était présent et a ouvert la séance par le Veni Sancte. Invité à adresser la parole, Sa Grandeur a prononcé un discours qui a excité le plus vif intérêt. L'Église, a-t-il dit en substance, voit d'un bon œil les sociétés de secours mutuels catholiques, et nous aidons toujours de tous nos moyens celles qui ont leur siège d'affaires dans la province ; nous sommes prêts à leur prêter main-forte et ne désirons rien tant qu'elles se continuent.

M. Bernier, député de St-Hyacinthe, et M. Monette, de Napierville, ont aussi pris la parole.

Bien que cette convention ait été organisée à la hâte et qu'elle fut la première de ce genre, elle est cependant dès le début mise sérieusement à l'œuvre et a adopté à l'unanimité après discussion la résolution suivante, dont l'importance saute aux yeux :

Que le gouvernement de Québec soit prié de passer une loi obligeant les différentes sociétés de bienfaisance ou de secours

mutuels à faire rapport annuel de leurs diverses opérations.

20 Ce rapport devra être certifié par des auditeurs nommés par chacune de ces diverses sociétés.

21 Que le gouvernement, dans le cas où la législation demandée ne pourrait être passée durant la présente session, prenne au plus tôt les moyens de publier, à un nombre suffisant d'exemplaires, pour le 30 juin 1895, les rapports de chaque société de bienfaisance et de secours mutuels opérant dans cette province, à lui communiqués jusqu'au 1er février 1895, et même pour la bonne gouverne de nos sociétés nationales Philanthropiques des opérations de ces diverses sociétés depuis leur fondation jusqu'à cette date.

40 Que le secrétaire de cette convention soit chargé de transmettre copie de ces résolutions à l'honorable Premier Ministre de cette province avec les compliments de la convention et ses vives instances pour une prompte et efficace solution.

Il a été unanimement décidé que la prochaine convention aurait lieu à Valleyfield les 30 juin et 1er juillet prochain et on en a séance tenante dressé le programme.

Les questions suivantes seront discutées à la prochaine convention.

Serait-il opportun de demander au gouvernement local la nomination d'un surintendant officiel des sociétés de secours mutuels de la province de Québec ?

Serait-il opportun de demander au gouvernement local une législation spéciale dans le but d'astreindre les sociétés étrangères à certaines conditions d'existence de nature à protéger le public.

Cette convention s'occupera aussi des réformes à opérer dans la confection du rapport publié par le gouvernement ; 20 de préparer un règlement pour la tenue de ces conventions à l'avenir.

Toutes les questions qui auront été préalablement soumises au comité spécial composé du président et du secrétaire de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe et de l'un de ses membres M. B. O. Bélard seront soumises à toutes les sociétés, puis prises en considération à la prochaine convention.

Dernières nouvelles de Montréal

GRAND PROJET DE CHEMIN DE FER

Histoire de détective

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 26 déc.

M. C. N. Armstrong est de retour d'Angleterre, où il est allé pousser les affaires du chemin de fer Atlantique et Lao Supérieur, dont il est le directeur général.

Il rapporte que sa mission a eu un plein succès et que la compagnie est maintenant prête à entreprendre la construction. Les deux sections de l'Est sont déjà très avancées et vont pouvoir être rapidement terminées d'ici à un an ; le chemin de fer de la Baie des Chaleurs et du Grand Orient. Les deux sections de l'Ouest, dont l'une fait l'objet de la loi de la Vallée d'Ottawa et l'autre l'Ontario & Pacific, prendront un peu plus de temps, mais d'ici à deux ans seront probablement ouvertes à la circulation. On aura alors de Gaspé aux lacs une ligne directe destinée à jouer un grand rôle dans le développement du commerce.

Les cercles demi-mondains et interlopes sont très agités à propos d'un épisode qui a une forte saveur de roman. La Citoyenne Lévesque aurait fait venir il y a quelques semaines un détective Pinkerton qui, accompagné d'une femme, a visité les bouges les plus fabuleux de la ville, en disant qu'il cherchait à acheter un bon poste en vue d'ouvrir une maison de prostitution genre New-York. Il aurait ainsi recueilli la matière d'un rapport des plus épiques qu'il a laissé avant de filer au moment où il allait être traqué. Une foule de gens huppés tremblent, dit-on, que ces révélations ne viennent au jour.

Potins de la capitale

Ce qui se passe dans la coulisse

La position faite à nos ministres français

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 26 déc.

Un politicien conservateur ne disait lundi que l'hon. M. Angers est celui des ministres français qui accepte avec le plus de répugnance les récents remaniements ministériels. Et d'abord le choix de M. B. O. Bélard ne lui inspire pas une grande confiance pour l'avenir du parti. Il prévoit une débâcle prochaine.

Ce n'est pas tout. M. Angers croirait qu'après avoir été procureur-général, juge à Lachine, M. A. E. S. Bourne, président de la société St-Jean-Baptiste.

St-Henri de Montréal ; M. J. B. Trudeau, vice-président de l'Union St-Joseph ; M. C. Denis, président de la société St-Jean-Baptiste.

St-Simon : M. N. Gaudet, président de l'Union St-Joseph.

Contrecoque : M. F. Cartier, de la société St-Jean-Baptiste de bienfaisance.

Trois Rivières : M. C. Dupont Hébert, de l'Union St-Joseph.

St-Rémi : M. D. Mouette, de la société St-Jean-Baptiste.

La première réunion a eu lieu lundi soir dans les salles de l'Union. Séance préparatoire, présentation des lettres de créance, etc.

Hier après-midi a eu lieu la convention proprement dite. Mgr Deslauriers, coadjuteur de Sa Grandeur Mgr Moreau, était présent et a ouvert la séance par le Veni Sancte. Invité à adresser la parole, Sa Grandeur a prononcé un discours qui a excité le plus vif intérêt. L'Église, a-t-il dit en substance, voit d'un bon œil les sociétés de secours mutuels catholiques, et nous aidons toujours de tous nos moyens celles qui ont leur siège d'affaires dans la province ; nous sommes prêts à leur prêter main-forte et ne désirons rien tant qu'elles se continuent.

M. Bernier, député de St-Hyacinthe, et M. Monette, de Napierville, ont aussi pris la parole.

Bien que cette convention ait été organisée à la hâte et qu'elle fut la première de ce genre, elle est cependant dès le début mise sérieusement à l'œuvre et a adopté à l'unanimité après discussion la résolution suivante, dont l'importance saute aux yeux :

Que le gouvernement de Québec soit prié de passer une loi obligeant les différentes sociétés de bienfaisance ou de secours

mutuels à faire rapport annuel de leurs diverses opérations.

20 Ce rapport devra être certifié par des auditeurs nommés par chacune de ces diverses sociétés.

21 Que le gouvernement, dans le cas où la législation demandée ne pourrait être passée durant la présente session, prenne au plus tôt les moyens de publier, à un nombre suffisant d'exemplaires, pour le 30 juin 1895, les rapports de chaque société de bienfaisance et de secours mutuels opérant dans cette province, à lui communiqués jusqu'au 1er février 1895, et même pour la bonne gouverne de nos sociétés nationales Philanthropiques des opérations de ces diverses sociétés depuis leur fondation jusqu'à cette date.

40 Que le secrétaire de cette convention soit chargé de transmettre copie de ces résolutions à l'honorable Premier Ministre de cette province avec les compliments de la convention et ses vives instances pour une prompte et efficace solution.

Il a été unanimement décidé que la prochaine convention aurait lieu à Valleyfield les 30 juin et 1er juillet prochain et on en a séance tenante dressé le programme.

Les questions suivantes seront discutées à la prochaine convention.

Serait-il opportun de demander au gouvernement local la nomination d'un surintendant officiel des sociétés de secours mutuels de la province de Québec ?

Serait-il opportun de demander au gouvernement local une législation spéciale dans le but d'astreindre les sociétés étrangères à certaines conditions d'existence de nature à protéger le public.

Cette convention s'occupera aussi des réformes à opérer dans la confection du rapport publié par le gouvernement ; 20 de préparer un règlement pour la tenue de ces conventions à l'avenir.

Toutes les questions qui auront été préalablement soumises au comité spécial composé du président et du secrétaire de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe et de l'un de ses membres M. B. O. Bélard seront soumises à toutes les sociétés, puis prises en considération à la prochaine convention.

Dernières nouvelles de Montréal

GRAND PROJET DE CHEMIN DE FER

Histoire de détective

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 26 déc.

M. C. N. Armstrong est de retour d'Angleterre, où il est allé pousser les affaires du chemin de fer Atlantique et Lao Supérieur, dont il est le directeur général.

Il rapporte que sa mission a eu un plein succès et que la compagnie est maintenant prête à entreprendre la construction. Les deux sections de l'Est sont déjà très avancées et vont pouvoir être rapidement terminées d'ici à un an ; le chemin de fer de la Baie des Chaleurs et du Grand Orient. Les deux sections de l'Ouest, dont l'une fait l'objet de la loi de la Vallée d'Ottawa et l'autre l'Ontario & Pacific, prendront un peu plus de temps, mais d'ici à deux ans seront probablement ouvertes à la circulation. On aura alors de Gaspé aux lacs une ligne directe destinée à jouer un grand rôle dans le développement du commerce.

Les cercles demi-mondains et interlopes sont très agités à propos d'un épisode qui a une forte saveur de roman. La Citoyenne Lévesque aurait fait venir il y a quelques semaines un détective Pinkerton qui, accompagné d'une femme, a visité les bouges les plus fabuleux de la ville, en disant qu'il cherchait à acheter un bon poste en vue d'ouvrir une maison de prostitution genre New-York. Il aurait ainsi recueilli la matière d'un rapport des plus épiques qu'il a laissé avant de filer au moment où il allait être traqué. Une foule de gens huppés tremblent, dit-on, que ces révélations ne viennent au jour.

Potins de la capitale

Ce qui se passe dans la coulisse

La position faite à nos ministres français

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 26 déc.

Un politicien conservateur ne disait lundi que l'hon. M. Angers est celui des ministres français qui accepte avec le plus de répugnance les récents remaniements ministériels. Et d'abord le choix de M. B. O. Bélard ne lui inspire pas une grande confiance pour l'avenir du parti. Il prévoit une débâcle prochaine.

Ce n'est pas tout. M. Angers croirait qu'après avoir été procureur-général, juge à Lachine, M. A. E. S. Bourne, président de la société St-Jean-Baptiste.

St-Henri de Montréal ; M. J. B. Trudeau, vice-président de l'Union St-Joseph ; M. C. Denis, président de la société St-Jean-Baptiste.

St-Simon : M. N. Gaudet, président de l'Union St-Joseph.

Contrecoque : M. F. Cartier, de la société St-Jean-Baptiste de bienfaisance.

Trois Rivières : M. C. Dupont Hébert, de l'Union St-Joseph.

St-Rémi : M. D. Mouette, de la société St-Jean-Baptiste.

La première réunion a eu lieu lundi soir dans les salles de l'Union. Séance préparatoire, présentation des lettres de créance, etc.

Hier après-midi a eu lieu la convention proprement dite. Mgr Deslauriers, coadjuteur de Sa Grandeur Mgr Moreau, était présent et a ouvert la séance par le Veni Sancte. Invité à adresser la parole, Sa Grandeur a prononcé un discours qui a excité le plus vif intérêt. L'Église, a-t-il dit en substance, voit d'un bon œil les sociétés de secours mutuels catholiques, et nous aidons toujours de tous nos moyens celles qui ont leur siège d'affaires dans la province ; nous sommes prêts à leur prêter main-forte et ne désirons rien tant qu'elles se continuent.

M. Bernier, député de St-Hyacinthe, et M. Monette, de Napierville, ont aussi pris la parole.

Bien que cette convention ait été organisée à la hâte et qu'elle fut la première de ce genre, elle est cependant dès le début mise sérieusement à l'œuvre et a adopté à l'unanimité après discussion la résolution suivante, dont l'importance saute aux yeux :

Que le gouvernement de Québec soit prié de passer une loi obligeant les différentes sociétés de bienfaisance ou de secours

mutuels à faire rapport annuel de leurs diverses opérations.

20 Ce rapport devra être certifié par des auditeurs nommés par chacune de ces diverses sociétés.

21 Que le gouvernement, dans le cas où la législation demandée ne pourrait être passée durant la présente session, prenne au plus tôt les moyens de publier, à un nombre suffisant d'exemplaires, pour le 30 juin 1895, les rapports de chaque société de bienfaisance et de secours mutuels opérant dans cette province, à lui communiqués jusqu'au 1er février 1895, et même pour la bonne gouverne de nos sociétés nationales Philanthropiques des opérations de ces diverses sociétés depuis leur fondation jusqu'à cette date.

40 Que le secrétaire de cette convention soit chargé de transmettre copie de ces résolutions à l'honorable Premier Ministre de cette province avec les compliments de la convention et ses vives instances pour une prompte et efficace solution.

Il a été unanimement décidé que la prochaine convention aurait lieu à Valleyfield les 30 juin et 1er juillet prochain et on en a séance tenante dressé le programme.

Les questions suivantes seront discutées à la prochaine convention.

Serait-il opportun de demander au gouvernement local la nomination d'un surintendant officiel des sociétés de secours mutuels de la province de Québec ?

Serait-il opportun de demander au gouvernement local une législation spéciale dans le but d'astreindre les sociétés étrangères à certaines conditions d'existence de nature à protéger le public.

Cette convention s'occupera aussi des réformes à opérer dans la confection du rapport publié par le gouvernement ; 20 de préparer un règlement pour la tenue de ces conventions à l'avenir.

Toutes les questions qui auront été préalablement soumises au comité spécial composé du président et du secrétaire de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe et de l'un de ses membres M. B. O. Bélard seront soumises à toutes les sociétés, puis prises en considération à la prochaine convention.

Dernières nouvelles de Montréal

GRAND PROJET DE CHEMIN DE FER

Histoire de détective

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 26 déc.

M. C. N. Armstrong est de retour d'Angleterre, où il est allé pousser les affaires du chemin de fer Atlantique et Lao Supérieur, dont il est le directeur général.

Il rapporte que sa mission a eu un plein succès et que la compagnie est maintenant prête à entreprendre la construction. Les deux sections de l'Est sont déjà très avancées et vont pouvoir être rapidement terminées d'ici à un an ; le chemin de fer de la Baie des Chaleurs et du Grand Orient. Les deux sections de l'Ouest, dont l'une fait l'objet de la loi de la Vallée d'Ottawa et l'autre l'Ontario & Pacific, prendront un peu plus de temps, mais d'ici à deux ans seront probablement ouvertes à la circulation. On aura alors de Gaspé aux lacs une ligne directe destinée à jouer un grand rôle dans le développement du commerce.

Les cercles demi-mondains et interlopes sont très agités à propos d'un épisode qui a une forte saveur de roman. La Citoyenne Lévesque aurait fait venir il y a quelques semaines un détective Pinkerton qui, accompagné d'une femme, a visité les bouges les plus fabuleux de la ville, en disant qu'il cherchait à acheter un bon poste en vue d'ouvrir une maison de prostitution genre New-York. Il aurait ainsi recueilli la matière d'un rapport des plus épiques qu'il a laissé avant de filer au moment où il allait être traqué. Une foule de gens huppés tremblent, dit-on, que ces révélations ne viennent au jour.

Potins de la capitale

Ce qui se passe dans la coulisse

La position faite à nos ministres français

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 26 déc.

Un politicien conservateur ne disait lundi que l'hon. M. Angers est celui des ministres français qui accepte avec le plus de répugnance les récents remaniements ministériels. Et d'abord le choix de M. B. O. Bélard ne lui inspire pas une grande confiance pour l'avenir du parti. Il prévoit une débâcle prochaine.

Ce n'est pas tout. M. Angers croirait qu'après avoir été procureur-général, juge à Lachine, M. A. E. S. Bourne, président de la société St-Jean-Baptiste.

St-Henri de Montréal ; M. J. B. Trudeau, vice-président de l'Union St-Joseph ; M. C. Denis, président de la société St-Jean-Baptiste.

St-Simon : M. N. Gaudet, président de l'Union St-Joseph.

Contrecoque : M. F. Cartier, de la société St-Jean-Baptiste de bienfaisance.

Trois Rivières : M. C. Dupont Hébert, de l'Union St-Joseph.

St-Rémi : M. D. Mouette, de la société St-Jean-Baptiste.

La première réunion a eu lieu lundi soir dans les salles de l'Union. Séance préparatoire, présentation des lettres de créance, etc.

Hier après-midi a eu lieu la convention proprement dite. Mgr Deslauriers, coadjuteur de Sa Grandeur Mgr Moreau, était présent et a ouvert la séance par le Veni Sancte. Invité à adresser la parole, Sa Grandeur a prononcé un discours qui a excité le plus vif intérêt. L'Église, a-t-il dit en substance, voit d'un bon œil les sociétés de secours mutuels catholiques, et nous aidons toujours de tous nos moyens celles qui ont leur siège d'affaires dans la province ; nous sommes prêts à leur prêter main-forte et ne désirons rien tant qu'elles se continuent.

M. Bernier, député de St-Hyacinthe, et M. Monette, de Napierville, ont aussi pris la parole.

Bien que cette convention ait été organisée à la hâte et qu'elle fut la première de ce genre, elle est cependant dès le début mise sérieusement à l'œuvre et a adopté à l'unanimité après discussion la résolution suivante, dont l'importance saute aux yeux :

Que le gouvernement de Québec soit prié de passer une loi obligeant les différentes sociétés de bienfaisance ou de secours

mutuels à faire rapport annuel de leurs diverses opérations.

20 Ce rapport devra être certifié par des auditeurs nommés par chacune de ces diverses sociétés.

21 Que le gouvernement, dans le cas où la législation demandée ne pourrait être passée durant la présente session, prenne au plus tôt les moyens de publier, à un nombre suffisant d'exemplaires, pour le 30 juin 1895, les rapports de chaque société de bienfaisance et de secours mutuels opérant dans cette province, à lui communiqués jusqu'au 1er février 1895, et même pour la bonne gouverne de nos sociétés nationales Philanthropiques des opérations de ces diverses sociétés depuis leur fondation jusqu'à cette date.

40 Que le secrétaire de cette convention soit chargé de transmettre copie de ces résolutions à l'honorable Premier Ministre de cette province avec les compliments de la convention et ses vives instances pour une prompte et efficace solution.

Il a été unanimement décidé que la prochaine convention aurait lieu à Valleyfield les 30 juin et 1er juillet prochain et on en a séance tenante dressé le programme.

Les questions suivantes seront discutées à la prochaine convention.

Serait-il opportun de demander au gouvernement local la nomination d'un surintendant officiel des sociétés de secours mutuels de la province de Québec ?

Serait-il opportun de demander au gouvernement local une législation spéciale dans le but d'astreindre les sociétés étrangères à certaines conditions d'existence de nature à protéger le public.

Cette convention s'occupera aussi des réformes à opérer dans la confection du rapport publié par le gouvernement ; 20 de préparer un règlement pour la tenue de ces conventions à l'avenir.

Toutes les questions qui auront été préalablement soumises au comité spécial composé du président et du secrétaire de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe et de l'un de ses membres M. B. O. Bélard seront soumises à toutes les sociétés, puis prises en considération à la prochaine convention.

Dernières nouvelles de Montréal

GRAND PROJET DE CHEMIN DE FER

Histoire de détective

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 26 déc.

M. C. N. Armstrong est de retour d'Angleterre, où il est allé pousser les affaires du chemin de fer Atlantique et Lao Supérieur, dont il est le directeur général.

Il rapporte que sa mission a eu un plein succès et que la compagnie est maintenant prête à entreprendre la construction. Les deux sections de l'Est sont déjà très avancées et vont pouvoir être rapidement terminées d'ici à un an ; le chemin de fer de la Baie des Chaleurs et du Grand Orient. Les deux sections de l'Ouest, dont l'une fait l'objet de la loi de la Vallée d'Ottawa et l'autre l'Ontario & Pacific, prendront un peu plus de temps, mais d'ici à deux ans seront probablement ouvertes à la circulation. On aura alors de Gaspé aux lacs une ligne directe destinée à jouer un grand rôle dans le développement du commerce.

Les cercles demi-mondains et interlopes sont très agités à propos d'un épisode qui a une forte saveur de roman. La Citoyenne Lévesque aurait fait venir il y a quelques semaines un détective Pinkerton qui, accompagné d'une femme, a visité les bouges les plus fabuleux de la ville, en disant qu'il cherchait à acheter un bon poste en vue d'ouvrir une maison de prostitution genre New-York. Il aurait ainsi recueilli la matière d'un rapport des plus épiques qu'il a laissé avant de filer au moment où il allait être traqué. Une foule de gens huppés tremblent, dit-on, que ces révélations ne viennent au jour.

Potins de la capitale

Ce qui se passe dans la coulisse

La position faite à nos ministres français

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 26 déc.

Un politicien conservateur ne disait lundi que l'hon. M. Angers est celui des ministres français qui accepte avec le plus de répugnance les récents remaniements ministériels. Et d'abord le choix de M. B. O. Bélard ne lui inspire pas une grande confiance pour l'avenir du parti. Il prévoit une débâcle prochaine.

Ce n'est pas tout. M. Angers croirait qu'après avoir été procureur-général, juge à Lachine, M. A. E. S. Bourne, président de la société St-Jean-Baptiste.

St-Henri de Montréal ; M. J. B. Trudeau, vice-président de l'Union St-Joseph ; M. C. Denis, président de la société St-Jean-Baptiste.

St-Simon : M. N. Gaudet, président de l'Union St-Joseph.

Contrecoque : M. F. Cartier, de la société St-Jean-Baptiste de bienfaisance.

Trois Rivières : M. C. Dupont Hébert, de l'Union St-Joseph.

St-Rémi : M. D. Mouette, de la société St-Jean-Baptiste.